

*MAFE Working Paper 10*

**Les transferts des émigrés congolais vers les  
ménages de la ville de Kinshasa :  
niveau et déterminants**

MANGALU MOBHE Agbada, UCL

April 2010



*Funded under the  
Socio-economic  
Sciences & Humanities  
Theme*



Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en partenariat avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), la Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), l'University of Ghana (P. Quartey), l'Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. González -Ferrer), le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione (E. Castagnone), et l'University of Sussex (R. Black). Le projet MAFE a reçu un financement du Septième Programme-Cadre de la Communauté européenne (subvention 217206). L'enquête MAFE-Sénégal a été réalisée grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile de France, et du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud'. Pour plus d'information, voir : <http://www.mafeproject.com>.

## Résumé

Utilisant les données d'une enquête probabiliste réalisée à Kinshasa en 2007, la présente étude s'est proposée d'étudier les déterminants des comportements de transfert des migrants congolais ainsi que l'incidence de ces transferts sur les conditions de vie des ménages des migrants. Les résultats indiquent que le transfert est un comportement assez répandu parmi les émigrés congolais. Mais ces transferts ont plutôt un caractère irrégulier. Les agences de transfert restent le canal le plus utilisé par les émigrés pour faire parvenir de l'argent à leurs ménages et l'argent liquide reste le transfert le plus envoyé. Les effets vestimentaires et les produits de soin corporel dominent très nettement les envois en nature. L'argent de la migration est principalement affecté aux besoins quotidiens des ménages. Le sexe de l'émigré ainsi que son occupation professionnelle, son continent de résidence, le fait qu'il ait reçu de l'aide du ménage, et dans une moindre mesure son âge, son lien de parenté avec le chef de ménage et son état-matrimonial restent les principaux facteurs explicatifs de la probabilité de transférer. Par contre, le continent de résidence, la possession d'un titre de séjour légal, le fait d'avoir reçu de l'aide du ménage, l'occupation professionnelle et dans une moindre mesure les liens de parenté expliquent le volume des montants transférés.

Par ailleurs, 70 % de ménages ayant des migrants à l'étranger ont déjà reçu de transferts de la part de ces derniers et 66 % de ces ménages ont reçu de l'argent de l'étranger au cours de 12 derniers mois. La probabilité de recevoir des transferts est liée au nombre des migrants à l'étranger que compte le ménage, au fait que le chef de ménage est un ancien migrant, à l'âge du chef de ménage ainsi qu'à sa situation matrimoniale. Par contre, le sexe du chef de ménage, son niveau d'instruction, sa situation professionnelle ainsi que la taille du ménage ne semblent pas avoir un lien avec la probabilité de recevoir les transferts par le ménage. D'une manière générale, ce sont donc les ménages vivant dans une certaine vulnérabilité qui sont les plus susceptibles à recevoir des transferts. Enfin, hormis quelques limites méthodologiques, on observe que les transferts ont une incidence sur les conditions de vie des ménages. Les ménages ayant des migrants et recevant des transferts vivent dans une aisance matérielle supérieure à celle des ménages ayant des migrants mais ne recevant pas des transferts et des ménages non-migrants.

## I. Introduction

Les migrations internationales, qu'elles soient légales ou illégales, sont devenues au fil du temps un élément-clé dans l'économie de nombreux pays tant du Nord que du Sud (Petit, 2002). En plus du rôle qu'elles ont joué et qu'elles continuent à jouer dans la modification des effectifs et dans la distribution spatiale de la population (Gendreau, 1993), les migrations internationales ont toujours été un puissant vecteur de la dynamique démographique (Lututala, 1987) et de la transmission, non seulement de ses idées, des valeurs et des technologies mais aussi des capitaux entre peuples et entre Nations (Chesnais, 1991 ; Faini, 2007, PNUD, 2009). Dans ces conditions, les migrants internationaux sont devenus non seulement des acteurs économiques à part entière, très actifs dans la construction de relations d'échanges, de transactions et de transferts de richesses et de biens entre les pays impliqués dans cette mobilité (Boubakri, 2001) mais aussi des acteurs externes les plus actifs et les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté (Gildas, 2007).

C'est d'ailleurs le rôle supposé que sont censés jouer ces migrants dans l'économie de nombreux pays en développement, notamment à travers les transferts qu'ils réalisent au profit de leur ménage d'origine, qui a suscité un regain d'intérêt sur les questions migratoires. Et depuis quelques temps, de plus en plus d'études sont menées pour non seulement mesurer l'ampleur de ces transferts mais aussi pour déterminer les principaux facteurs explicatifs. En 2005 par exemple, les fonds rapatriés par des voies officielles par des émigrés en provenance des pays en développement à leurs pays d'origine ont été estimés à 167 milliards \$US (World Bank, 2006). Ces fonds sont en augmentation constante depuis les années 1990 et dépasseraient aujourd'hui en volume l'aide publique au développement ainsi que les flux financiers privés en direction de ces pays (World Bank, 2006). En 2006, ces fonds ont été estimés à 206 milliards \$US (Ratha, 2007) contre 308 milliards en 2008 (PNUD, 2009).

Même s'il est établi que les fonds que rapatrient les émigrés à leur ménage d'origine représentent des parts de plus en plus grandes des revenus de ces derniers (PNUD, 2009), les discussions restent encore ouvertes sur leur incidence sur le bien-être des ménages qui les reçoivent et partant, sur le développement des communautés d'origine. La plupart des études concluent que les ménages qui reçoivent ces fonds les dépensent surtout en biens de consommation élémentaire et de luxe. Peu de ménages entreprennent une véritable formation de capital par l'acquisition des biens de production et des investissements économiques (Weigel, 1982 ; Stahl, 1989 ; Russel, 1992 ; United Nations, 1998 ; Penent, 2003). Ces études insistent également sur les possibilités d'inflation consécutives à ces transferts, sur l'adoption des nouveaux modes de consommation de la part des ménages bénéficiaires mais aussi sur l'accentuation des inégalités dans la communauté (Russel, 1986 ; Barham et Boucher, 1998) et la baisse de productivité agricole (Gubert, 2002 ; Chami et al., 2005).

A côté de ces vues pessimistes, certains auteurs pensent au contraire que ces fonds peuvent constituer un moyen de donner accès au crédit aux ménages et communautés. Et ce, dans la mesure où ces fonds peuvent être utilisés comme capital d'investissement pour lancer des petites affaires, acquies des propriétés agricoles ou immobilières, financer des projets collectifs, soutenir la scolarisation des enfants, mais plus généralement couvrir les besoins alimentaires, sanitaires et autres des membres de familles restés au pays (Buechler, 1987 ; Tall, 1994 ; Didier-Laurent, 1996, Penent, 2003). Comme on peut s'en rendre compte, le point d'achoppement entre ces différentes vues se focalise sur la part de ces transferts que les ménages bénéficiaires consacrent aux différentes postes et natures de dépenses. Nous n'allons pas, en ce qui nous concerne, prendre position sur cette discussion, mais essayerons d'étayer l'une ou l'autre thèse sur la base des données empiriques dont nous disposons.

Un autre élément important lorsqu'on fait une étude sur les transferts est sans nul doute de déterminer les facteurs qui sous-tendent le comportement de transfert des migrants. L'étude de ces facteurs renvoie à la question de savoir pourquoi certains émigrés rapatrient de l'argent ou autres biens à leur ménage d'origine alors que d'autres ne le font pas. Ou encore pourquoi les ressortissants de certains pays rapatrient plus d'argent et de biens dans leurs pays d'origine que d'autres. Les réponses à ces questions demandent, d'une part, de chercher les motivations qui animent les émigrés au moment d'envoyer de l'argent et d'autres biens à leur ménage restés au pays (Straubhaar et Vadean, 2006) et d'autre part, d'identifier chez les émigrés les caractéristiques susceptibles d'agir sur leur propension à transférer des fonds et des biens. De même, les réponses à ces questions pourraient conduire à rechercher les caractéristiques des ménages et des pays susceptibles de drainer vers eux les fonds et les biens des émigrés.

Nous entendons par déterminants des transferts, les facteurs de différents ordres qui sont susceptibles d'influer à la fois sur la propension à transférer, sur le montant du transfert mais aussi sur la probabilité pour un ménage de recevoir des transferts. Et ces facteurs pouvant se situer au niveau macro-économique, au niveau familial et au niveau individuel (Kelly et Solomon, 2009). Dans le cadre de cet article, l'objectif consiste à déterminer l'ampleur des transferts des migrants congolais vers leur ménage d'origine, les facteurs qui influencent la propension à transférer et les montants transférés ainsi que les facteurs qui en influencent la réception par le ménage. Nous tenterons également d'évaluer l'incidence des transferts des migrants sur le vécu quotidien des ménages.

### ***1.1. Données et méthodes d'analyse***

Les données utilisées dans cet article sont issues d'une enquête réalisée en juillet-septembre 2007 dans le cadre du Programme « *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud* », financé par le Gouvernement français à travers le Ceped dans le cadre de Fonds de Solidarité Prioritaire. Pour la partie congolaise, l'enquête a été conduite par le Département des Sciences de la Population et du Développement de l'Université de Kinshasa en partenariat avec le Centre de Recherche en Démographie et Société de l'Université catholique de Louvain. L'enquête s'est largement inspirée de la méthodologie utilisée par Massey et ses collègues, dans le cadre de Mexican Migration Project (MMP). Mais pour le besoin de cet article, seule la partie quantitative de l'enquête, réalisée à Kinshasa auprès des ménages des migrants et de non-migrants a été exploitée.

Deux types d'enquête étaient réalisés simultanément : l'enquête-ménage et l'enquête biographique individuelle. L'enquête-ménage était de type quantitatif et aléatoire, à un seul passage (en principe). Le questionnaire ménage a été administré aux chefs de ménages ou à leurs conjoints, ou à tout autre membre des ménages adultes rencontrés dans la parcelle. Il portait sur l'identification et les caractéristiques des membres actuels des ménages, sur l'identification et les caractéristiques des membres des ménages en migration, sur la dynamique entre les ménages et les migrants, sur les conditions d'habitat des ménages, etc. L'objectif consistait de mesurer la prévalence et d'étudier les déterminants de la migration et des transferts des fonds et biens des émigrés. L'enquête biographique a porté sur les individus âgés de 20 à 60 ans, tirés de manière aléatoire au sein des ménages enquêtés. Qu'il s'agisse des migrants de retour, des non-migrants que des conjoints des migrants. L'objectif ici était notamment d'étudier les parcours migratoires des individus en fonction de leurs histoires matrimoniales, scolaires, professionnelles et autres. Au total 992 biographies individuelles ont été réalisées.

Etant donné qu'il s'agissait d'expliquer à la fois les déterminants de la migration et des transferts, tant au niveau des individus que des ménages, trois principales méthodes d'analyse ont été utilisées : l'analyse de dépendance, par la statistique de khi-carré ; la régression logistique ainsi que le modèle tobit.

## 1.2. Populations étudiées

Les analyses réalisées ici ont porté à la fois sur les ménages, ayant ou non des migrants mais aussi sur les migrants issus ou rattachés aux ménages enquêtés et âgés de 20 à 60 ans au moment de l'enquête. Sur les 945 ménages enquêtés, 478, soit 50,6 %, ont des migrants vivant à l'étranger. Les migrants étaient définis comme des personnes qui vivaient à l'étranger au moment de l'enquête pendant au moins trois mois. Parmi ces migrants, on comptait des anciens membres des ménages (ceux qui ont vécu dans les ménages avant de migrer pour au moins 3 mois) mais aussi des frères et sœurs des chefs de ménages et/ou de leurs conjoints. Mais pour faire partie de la population étudiée, ces migrants devaient avoir gardé un contact régulier avec leur ménage d'origine au cours de 12 mois précédant l'enquête. L'effectif total de tous ces migrants s'élève à 1308 personnes. Le tableau 1 présente la répartition de ces migrants selon leurs sexes ainsi que les continents de résidence.

Tableau 1 : Répartition des émigrés congolais selon le sexe et les continents de résidence

Continent de résidence	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %
Afrique	224	47,4	327	58,0	551	53,1
Europe	216	45,7	202	35,8	418	40,3
Ailleurs	33	7,0	35	6,2	68	6,6
Total		473		100	564	100

Contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles les migrations africaines en général et congolaises en particulier se dirigeraient principalement vers les pays occidentaux, les données du Tableau 1 indiquent qu'un peu plus d'un Congolais sur 2 qui résidait à l'étranger au moment de l'enquête avait choisi de rester à l'intérieur du continent africain. 4 migrants congolais sur 10 se sont dirigés vers l'Europe contre un peu moins de 1 sur 10 vers l'Amérique et l'Asie. Par rapport au sexe, si près de 60 % d'hommes se sont dirigés vers l'Afrique contre 36 % en Europe ; ces proportions sont respectivement de 47 % et de 46 % pour les femmes.

Si au début, vers les années 1960 et jusqu'au milieu des années 1980, les Congolais s'orientaient et s'établissaient principalement en Europe (Gatugu, Manço et Amoranitis, 2001 ; Sumata, Trefon et Cogels, 2004 ; Sumata, 2005 ; Lututala et Zamwangana, 1998), on observe depuis la fin des années 1990 un renversement de tendance, avec une montée des destinations intra-africaines. Cette situation pourrait être due à une somme de raisons, dont les guerres qu'a connues le pays depuis 1996. Ces guerres ont poussé nombre des Congolais, particulièrement ceux habitant la partie orientale du pays, à aller chercher refuge dans les pays voisins, notamment le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, le Soudan, etc. On peut également évoquer ici la suspension de la coopération bilatérale intervenue à partir de 1991 entre le Zaïre d'alors et les principaux pays de destination de Congolais en Europe que sont la Belgique et la France. Enfin, le durcissement des conditions d'accès dans l'espace Schengen par les pays européens pourrait également expliquer la montée de destinations non-européennes de la part des migrants congolais.

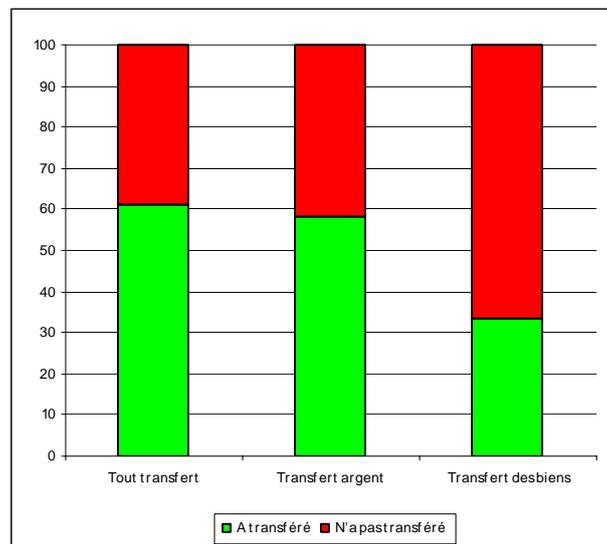
## II. Niveaux, caractéristiques et déterminants des transferts envoyés

### 2.1. Niveaux des transferts

Nous nous intéressons ici au comportement de transfert des migrants congolais. Il s'agira dans un premier temps de déterminer la proportion des migrants qui ont envoyé des transferts (toutes natures confondues, monétaire et matériel) et dans un second temps d'étudier le comportement de transferts de ces migrants en fonction de certaines de leurs caractéristiques socio-démographiques et migratoires. Précisons toutefois que à l'inverse de transfert toutes natures confondues et des transferts matériels pour lesquels la période de référence s'étale sur toute la durée de la migration, la période de référence pour les transferts monétaires se limite aux douze derniers mois ayant précédé l'enquête.

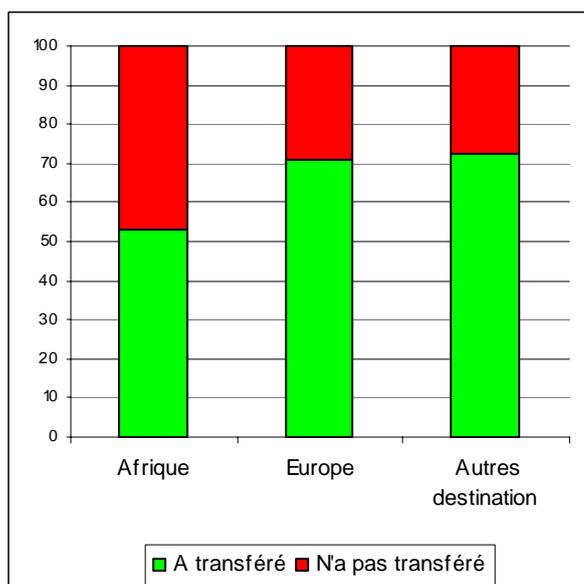
Le graphique 1 montre que 61 % de migrants ont déjà réalisé au moins une fois un transfert (toutes natures confondues) en direction de leur ménage d'origine depuis leur installation à l'étranger. De même, 30 % de ces migrants ont envoyé de biens en nature à leur ménage d'origine durant la même période. Quand on considère les transferts monétaires, cette proportion passe à 53 %. Le fait que beaucoup d'émigrés congolais réalisent des transferts au profit de leurs ménages d'origine n'est pas un phénomène nouveau. Dans son étude sur les migrants congolais installés à Paris, Lututala (2005 : 422) avait aussi trouvé que seuls 37 % d'entre eux n'avaient pas réalisé des transferts. Tout cela pourrait indiquer que les migrants ont bien intériorisé la « mission » confiée par leur ménage et qu'ils rempliraient, avec satisfaction, leur part du contrat. Ceci cadre d'ailleurs avec le postulat de la théorie de la nouvelle économie de la migration internationale de travail ainsi que celui de motivation d'altruisme tempéré (Lucas et Stark, 1985).

Graphique 1 : Proportion de migrants ayant réalisé des transferts au profit de leurs ménages selon la nature des transferts



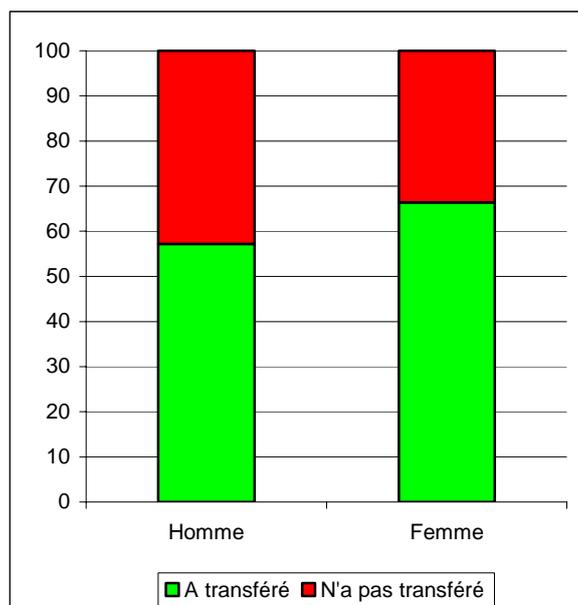
Selon le continent de résidence, on observe sans surprise que ce sont les migrants qui résident en dehors de l'Afrique qui sont proportionnellement les plus nombreux à réaliser des transferts. En effet, alors que seuls 53 % des migrants résidant en Afrique ont réalisé des transferts, cette proportion passe à 71 % chez ceux qui résident en Europe et à 73 % chez ceux qui résident Amérique ou en Asie.

Graphique 2 : Proportion de migrants ayant réalisé des transferts au profit de leurs ménages selon les continents de résidence



Par ailleurs, une autre question qui peut paraître intéressante est celle de savoir s'il y a une différence de comportement de transferts entre les hommes et les femmes. A ce sujet, le graphique 3 indique que ce sont les femmes qui sont proportionnellement les plus nombreuses à envoyer des transferts au profit de leurs ménages d'origine. En effet, alors que 66 % d'entre elles ont réalisé des transferts ; cette proportion n'est que de 57 % chez les hommes.

Graphique 3 : Proportion de migrants ayant réalisé des transferts au profit de leurs ménages selon le sexe



## 2.2. Quelques caractéristiques des transferts monétaires

Lorsque l'on considère uniquement les transferts monétaires, on note qu'encore une fois, ce sont les migrants qui résident en dehors de l'Afrique qui sont proportionnellement les plus nombreux à envoyer de l'argent à leur ménage d'origine. En effet, alors que 66 % des migrants résidant en Europe et près de 70 % de ceux résidant en Amérique ou Asie ont envoyé de l'argent, cette proportion tombe à près de 51 % chez ceux qui résident en Afrique. On peut donc dire ici que plus le migrant est loin de son pays, plus il transfère. Cela pourrait aussi être vu comme la compensation de tous les efforts que les ménages ont réalisés pour faire voyager les migrants. Et toutes choses restant égales par ailleurs, ces efforts, financiers notamment, seraient proportionnels à l'éloignement de la destination. Par rapport au sexe, c'est encore les femmes migrantes qui sont proportionnellement plus nombreuses à avoir rapatrié de l'argent à leur ménage d'origine. Elles sont près de 62 % à avoir rapatrié de l'argent contre à peine 55 % pour les hommes.

Tableau 2 : Transfert d'argent selon le continent de résidence et le sexe des migrants

Variables	A transféré		N'a pas transféré		Ensemble	
	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %
<b>Continents de résidence</b>						
Afrique 278		50,5	273	49,5	551	100
Europe 277		66,3	141	33,7	418	100
Ailleurs 48		69,6	21	30,4	69	100
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>58,1</b>	<b>435</b>	<b>41,9</b>	<b>1038</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>						
Masculin	310	54,9	255	45,1	565	100
Féminin	293	61,9	180	38,1	473	100
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>58,1</b>	<b>435</b>	<b>41,9</b>	<b>1038</b>	<b>100</b>

A quelle fréquence les migrants rapatrient-ils de l'argent à leur ménage ? Les données du tableau 3 indiquent que ces envois ont plutôt un caractère irrégulier ; ils répondraient à certains problèmes spécifiques que les ménages rencontrent dans leurs vécus quotidiens. En effet, ils ne sont qu'un peu plus d'un migrant sur 10 qui réalise des transferts de façon régulière, chaque mois. Plus de 7 migrants sur 10 envoient de l'argent soit de façon occasionnelle soit pour intervenir sur un problème ou une difficulté spécifique. Cela cadrerait bien avec une des fonctions essentielles des transferts qui consiste à « *diversifier les sources des revenus et à protéger la famille en cas de coup dur, par exemple la maladie, ou des chocs plus graves dus au ralentissement économique ou aux aléas climatiques* » (PNUD, 2009 : 80).

Ces transferts empruntent majoritairement les canaux officiels. En effet, un peu plus de 8 migrants sur 10 ont recouru au service des agences de transferts, telles que Western Union, MoneyTrans, MoneyGram ou autres, pour faire parvenir de l'argent à leurs ménages. Seuls 5 % des migrants ont emporté de l'argent avec eux lors de leurs visites au pays. Ces résultats viennent un peu nuancer certaines idées largement répandues selon lesquelles plus de la moitié des transferts des migrants transiteraient par des canaux informels.

Tableau 3 : Migrants ayant effectué des transferts monétaires selon la fréquence et le mode d'envoi

<b>Variab</b> les	<b>Effectif</b>	<b>Proportion (%)</b>
<b>Fréquence d'envois</b>		
Au moins tous les mois	80	13,3
Au moins tous les trimestres	78	13,0
De façon occasionnelle	260	43,1
En cas de problème	185	30,7
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>100</b>
<b>Mode d'envois</b>		
En mains propres	32	5,3
Au porteur	69	11,4
Agences de transfert	496	82,2
Autres	7	1,1
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>100</b>

Les montants envoyés lors du dernier transfert restent globalement faibles. En effet, un peu plus de 7 migrants sur 10 ont transféré des montants inférieurs à 150 dollars américains ; seuls 3 % d'entre eux ont transféré au moins 600 dollars américains lors du dernier transfert. Le montant moyen transféré lors du dernier transfert s'élève à 180 \$US et un migrant sur deux a envoyé durant cette période 100 \$US.

Tableau 4 : Montants transférés (en \$ américains) par les migrants congolais

<b>Montants</b>	<b>Proportion (%)</b>
Moins de 150	74
150 à 299	17
300 à 449	5
450 à 599	1
600 et plus	3
<b>Total</b>	<b>100</b>

Une autre question qui revient souvent lorsque l'on analyse des données sur les transferts des fonds de migrants est bien entendu celle portant sur l'utilisation que les ménages bénéficiaires font de cette manne financière. Cette question oppose souvent deux grands courants, les tenants d'une utilisation productive des transferts, d'un côté et ceux qui pensent que ces transferts sont souvent utilisés pour des dépenses de consommation et de prestige, de l'autre (Taylor et al., 1996). Les données du tableau 5 indiquent, en ce qui concerne les ménages kinois, que la quasi-totalité des fonds issus de la migration est utilisée pour des besoins non productifs. Plus de 70 % de fonds ont été principalement affectés aux dépenses quotidiennes et rien pour les investissements productifs, hormis peut-être les 13 % qui ont été affectés aux dépenses scolaires.

Tableau 5 : Principales affectation de l'argent de transferts par les ménages

Principales affectations de l'argent	Proportion de ménages (%)
Dépenses quotidiennes	63,7
Loyer 1,7	
Frais scolaires	13,0
Habillement 2,0	
Cérémonies et fêtes religieuses	7,5
Soins médicaux	8,0
Autres	4,1
Total	100,0

### 2.3. Quelques caractéristiques des transferts en nature

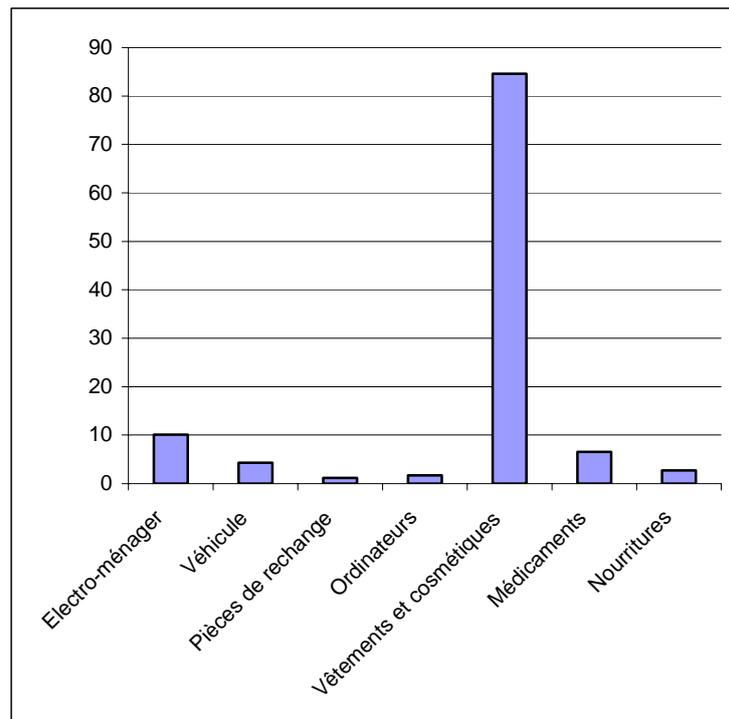
Même si ceux qui ont envoyé des biens en nature sont proportionnellement moins nombreux que ceux qui ont envoyé de l'argent, on observe tout de même les mêmes tendances que pour le transfert d'argent. Ainsi par exemple, c'est toujours les migrants résidant en Europe, en Amérique et en Asie qui sont les plus nombreux à avoir envoyé des biens à leurs ménages, à proportions presque égales autour de 43 %. De même, ce sont les femmes qui sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir envoyé des biens, à hauteur de 41 % contre 27 % pour les hommes. Ici également, l'éloignement de la destination des migrants semble être en lien avec la probabilité de transférer.

Tableau 6 : Transfert des biens selon le continent de résidence et le sexe des migrants

Variables	A transféré		N'a pas transféré		Ensemble	
	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %	Effectif	Prop. %
<b>Continents de résidence</b>						
Afrique 140		25,4	411	74,6	551	100
Europe 178		42,6	240	57,4	418	100
Ailleurs 30		43,5	39	56,5	69	100
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>33,5</b>	<b>690</b>	<b>66,5</b>	<b>1038</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>						
Masculin	152	26,9	413	73,1	565	100
Féminin	196	41,4	277	58,6	473	100
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>33,5</b>	<b>690</b>	<b>66,5</b>	<b>1038</b>	<b>100</b>

Parmi ceux qui ont envoyé des biens en nature, un peu moins de 9 envois sur 10 étaient constitués des vêtements et produits de soins corporels. Les appareils électroménagers ont constitué la deuxième catégorie des biens les plus envoyés, avec une proportion d'un envoi sur dix. Les autres effets envoyés, mais en proportions très faibles sont, respectivement les médicaments, les véhicules, les produits alimentaires, les ordinateurs et les pièces de rechange.

Graphique 3 : Principaux biens envoyés par les migrants



#### 2.4. Facteurs associés au risque de transférer

Il est question ici de déterminer les facteurs socio-démographiques, familiaux et migratoires susceptibles d'agir sur la propension à transférer mais aussi sur le volume des montants transférés. On sait de par la littérature que : « *Migrant remittances depend both on the migrant's earnings and willingness and motivation to share part of these earnings with his/her household of origin* » (Taylor, 1999 : 75). Ce que note également Straubhaar et Vadean (2006), pour qui le niveau des flux de transferts opérés par un émigré dépend à la fois de ses possibilités, c'est-à-dire de son revenu, et de la part qu'il épargne de ce revenu, et de sa motivation à rapatrier ses économies dans son pays d'origine. Bien entendu, la volonté d'effectuer ces transferts dépend aussi de la durée de la migration, de la situation familiale des migrants (célibataire, marié, avec ou sans enfants) et des effets des réseaux (les migrants s'expatrient-ils seuls ? accompagnés de leur famille ? et conservent-ils des liens avec les personnes qu'ils ont laissées derrière eux ?). Russel (1986) et Penet (2003) mentionnent également d'autres caractéristiques démographiques de l'émigré (l'âge, le sexe, etc.), ses caractéristiques socio-économiques (l'emploi, niveau et stabilité du revenu, ...), la situation professionnelle des autres membres du ménage, le nombre des parents restés au pays, les objectifs, le type de la migration effectuée, etc.

Prenant en compte quelques unes de ces caractéristiques, nous tenterons de voir ce qu'il en est pour les migrants congolais, à la fois au niveau bivarié et multivarié. Au niveau bivarié, nous avons recouru à l'analyse de la dépendance par le test de khi-carré. Les résultats, présentés au tableau 7, indiquent que tous les tests de khi-carré réalisés sont statistiquement significatifs au seuil de 1 %, ce qui montre que toutes les variables intégrées dans l'analyse ont un lien très fort avec la probabilité de transférer.

En ce qui concerne l'exercice d'une activité professionnelle, 64 % de migrants qui exercent un emploi rémunéré au moment de l'enquête ont réalisé des transferts contre 56 % chez ceux qui ont été déclarés sans emploi. Concernant le niveau d'instruction, on observe que plus le niveau d'instruction augmente, plus également la probabilité de réaliser des transferts augmente. Ainsi, alors que seuls 48 % d'émigrés sans instruction ou du niveau primaire ont réalisé des transferts, cette proportion monte à 68 % chez ceux du niveau supérieur, en passant par 60 % chez ceux du niveau secondaire. Par rapport à l'âge, on voit également que la probabilité de transférer augmente dans un premier temps avec l'âge jusqu'à un certain seuil (autour de 50 ans) avant de commencer à descendre par la suite. Ce sont donc les personnes les plus jeunes (moins de 30 ans) qui sont les moins susceptibles de réaliser des transferts. La probabilité de transférer étant maximale entre 40 et 49 et entre 50 et 59 ans.

Le fait d'être en union au moment de l'enquête améliore également la probabilité de transférer. Ainsi, 68 % d'émigrés en union au moment de l'enquête ont réalisé des transferts, contre 53 % parmi ceux en rupture d'union et seulement 51 % parmi les célibataires. Pour ce qui est du lien de parenté, globalement plus le lien avec le chef de ménage est étroit, plus la probabilité de transférer est grande. Ainsi, 71 % d'émigrés qui sont conjoints ou enfants du chef de ménage ont réalisé des transferts contre à peine 16 % parmi ceux qui sont sans liens. L'aide reçue du ménage au moment du départ en migration détermine également le comportement futur en matière de transfert, ainsi 65 % d'émigrés parmi ceux qui ont bénéficié de l'aide du ménage au départ ont réalisé des transferts contre 51 % parmi ceux qui n'ont pas bénéficié de telles aides. De même, le fait d'avoir vécu dans le ménage avant la migration améliore le comportement de transfert. En effet, 65 % d'émigrés parmi ceux qui ont vécu dans le ménage avant le départ à l'étranger contre 58 % parmi ceux qui n'y ont pas vécu ont réalisé des transferts. Le statut légal des migrants a également une influence sur sa propension à transférer. En effet, alors que près de 7 migrants sur 10 qui avaient des titres de séjour légaux ont réalisé des transferts, cette proportion tombe à près de 5 migrants sur 10 parmi ceux qui n'avaient pas de titres de séjour.

On note également que l'éloignement du continent de résidence des migrants améliore leur propension à transférer. Ainsi, un peu plus de 5 migrants sur 10 parmi ceux résidant en Afrique ont envoyé des transferts, cette proportion passe à plus de 7 migrants sur 10 parmi ceux résidant en Europe, Amérique et Asie. La propension à transférer augmente dans un premier temps avec la durée de résidence entre 5 et 9 ans et chute par la suite à partir de 10 ans, notamment à mesure que le migrant s'insère dans son nouvel espace et rationalise son comportement, notamment en matière de transfert.

Tableau 7 : Caractéristiques des migrants qui envoient des transferts

<b>Variables d'identification</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion de ceux qui transfèrent (%)</b>	<b>Khi-deux</b>
<b>Sexe</b>			
Masculin	565 57	,2	
Féminin	473	66,4	9,23***
<b>Occupation actuelle</b>			
Sans occupation	310	55,8	
Occupé	721 63	,7	5,64**
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans instruction et primaire	60 48	,3	
Secondaire	695	60,0	
Supérieur/Universitaire	282	67,7	9,67***
<b>Groupe d'âge</b>			
20-29 ans	246	48,4	
30-39 ans	412	62,9	
40-49 ans	271	69,0	
50-59 ans	67	68,7	
60 et +	16	62,5	26,01***
<b>Statut matrimonial</b>			
Célibataire	344 51	,2	
En union	637	67,7	
En rupture d'union	55	52,7	27,49***
<b>Liens de parenté avec le CM</b>			
Conjoints/enfants du CM	208	71,2	
Parents proches du cm	442 57	,2	
Parents par alliance	368	63,3	
Sans liens	19	15,8	28,83***
<b>Aide du ménage</b>			
N'a pas reçu l'aide	274	51,1	
A reçu l'aide	763	65,1	16,78***
<b>A vécu dans le ménage</b>			
N'a pas vécu dans le ménage	589	58,2	
A vécu dans le ménage	446	65,2	5,26**
<b>A un titre de séjour</b>			
Oui	776	66,1	
Non	69	46,4	
Nsp	193	47,7	29,17***
<b>Continents de résidence</b>			
Afrique	552 52	,9	
Europe	418	70,8	
Amérique et Asie	69	72,5	36,03***
<b>Durée à la dernière migration</b>			
< 5 ans	390 50	,0	
5-10 ans	317	66,9	
10 ans et +	327	70,0	35,71***

\* : p &lt; 10 % ; \*\* : p &lt; 5 % ; \*\*\* : p &lt; 1 %

Une autre question intéressante à ce niveau consisterait à se demander si la relation entre transfert et durée de résidence diffère significativement entre ceux qui ont reçu de l'aide des ménages au moment des départs en migration et ceux qui n'ont pas reçu de telles aides ? Le Tableau 7 bis permet de répondre à cette question où on observe que les probabilités de transférer sont faibles à chaque durée de résidence chez ceux qui n'ont pas reçu de l'aide par rapport à ceux qui ont reçu de l'aide. De même, alors que chez ceux qui n'ont pas reçu de l'aide la probabilité de transférer diminue à partir de dix ans, chez ceux qui ont reçu de l'aide on observe par contre que plus la durée de résidence augmente, plus également la probabilité de transférer est forte. Ce résultat pourrait postuler que les comportements de transfert des migrants vont au-delà du simple remboursement des « dettes » tel que le supposent les motivations d'altruisme tempéré. Il s'agirait davantage du fonctionnement du modèle de diversification des risques tel que le laissait entendre la théorie de la nouvelle économie internationale de travail. En effet, conscients des difficultés des conditions de vie de leur ménage au pays, les migrants semblent avoir intégré cette donnée dans leur comportement migratoire. Et là les migrants interviendraient comme des « assureurs », empêchant leur ménage la descente aux enfers.

Tableau 7 bis : Transferts en fonction de la réception de l'aide et de la durée de migration

Variables d'identification	Effectif	Ont transféré (%)	Khi-deux
<i>Durée à la dernière migration* aide du ménage</i>			
< 5 ans sans aide du ménage	116 40	,2	
5-10 ans sans aide du ménage	64	60,5	
10 ans et + sans aide du ménage	95	57,7	
< 5 ans avec aide du ménage	274	54,1	
5-10 ans avec aide du ménage	254 68	,4	
10 ans et + avec aide du ménage	232	74,9	55,3***
* : p < 10 % ; ** : p < 5 % ; *** : p < 1 %			

L'analyse bivariée ayant dégagé des liens statistiquement significatifs entre les caractéristiques socio-démographiques, migratoires et familiales des émigrés et leur probabilité de transférer ; il nous revient maintenant d'indiquer quels sont parmi ces facteurs, ceux qui augmentent ou inversement, ceux qui réduisent cette probabilité, en présence de d'autres facteurs. Nous avons recouru pour cela à une approche multivariée, avec la régression logistique. Trois modèles ont été construits. Le premier cherche à déterminer les facteurs qui agissent sur le risque de réaliser les transferts, indépendamment de leur nature, le second se préoccupe des facteurs liés au transfert monétaire et le troisième, au transfert matériel.

Les résultats présentés au Tableau n° 8 indiquent, pour le sexe, au seuil de 1 %, les femmes ont plus de chance de transférer que les hommes, qu'il s'agisse de transferts toutes natures confondues, du transfert d'argent que des biens. De même, pour l'occupation d'un emploi, la probabilité de transférer des migrants qui avaient un emploi au moment de l'enquête était supérieure à celle des migrants sans occupation, et ce, indépendamment de la nature des transferts et au seuil de 1 %. L'instruction du migrant perd tout pouvoir explicatif sur le transfert dans un modèle multivarié. Cela pourrait par exemple être dû au fait que l'effet de la variable « instruction » soit écarté ou en compétition avec l'effet d'une autre variable comme « l'emploi ». En effet, on sait que d'ordinaire les emplois auxquels la plupart des migrants ont accès n'exigent pas des qualifications particulières. Et en tant que tels, ne les discriminent pas dans l'accès au revenu et partant des transferts qui en découlent.

Pour ce qui est de l'âge, seuls les migrants âgés de 30 à 39 et ceux de 40 à 49 ans, ont des probabilités plus élevées d'envoyer des transferts de toutes natures confondues et de l'argent à leur ménage que les autres, pendant que seuls ceux âgés de 30 à 39 ans ont été plus nombreux à envoyer des biens en nature. Globalement, au-delà de 49 ans, la probabilité de réaliser les transferts diminue, toutes choses restant égales par ailleurs. La relation entre l'âge et le transfert se présente ainsi sous forme de U renversé, où cette probabilité monte dans un premier temps avec l'âge, atteint un pic entre 40 et 49 ans et baisse par la suite. Concernant l'état-matrimonial, on note que les probabilités de transférer ne sont pas significativement différentes quelle soit la situation matrimoniale du migrant pour ce qui est des transferts toutes natures confondues et des transferts des biens. Pendant que pour les transferts d'argent, les personnes célibataires et les personnes en rupture d'union ont des chances plus faibles d'envoyer de l'argent que les personnes en union. Peut-être le degré de stabilité et d'insertion des mariées pourrait justifier ces différences. Cela pourrait être dû simplement à une surreprésentation des personnes vivant en union parmi les migrants. En ce qui concerne les liens de parenté, globalement, on observe qu'il n'y a que des parents aux chefs de ménages et les sans liens qui ont des risques plus faibles de réaliser des transferts que les enfants et conjoints des chefs de ménages. Quelle que soit la nature des transferts aussi, la probabilité de réaliser les transferts sont plus élevées chez les personnes qui ont bénéficié des aides des ménages au moment du départ à l'étranger.

Par contre, le fait d'avoir vécu dans le ménage avant le départ perd tout pouvoir explicatif, hormis sur le transfert d'argent. Visiblement l'effet de la variable « a vécu dans le ménage » a été accaparé par la variable « a reçu de l'aide ». En effet, près de 8 migrants sur 10 parmi ceux qui ont vécu dans les ménages ont aussi reçu des aides de ces derniers avant leurs départs à l'étranger. Le risque de transférer est également le même, que le migrant ait ou non un titre de séjour légal. Les résultats sur les continents de résidence restent stables. En effet, ce sont les migrants qui résident en Afrique qui sont les moins nombreux à avoir envoyé des transferts, quelle qu'en soit la nature. Enfin, pour la durée de résidence à l'étranger, hormis le cas des transferts des biens, ceux qui ont fait entre 5 et 10 ans et ceux qui ont fait au moins 10 ans ont des risques plus élevés de réaliser des transferts que les migrants de moins de 5 ans.

Au vu de ce qui précède, on peut noter que les facteurs qui expliqueraient le mieux le comportement de transferts des émigrés congolais sont par ordre d'importance : l'exercice d'une activité professionnelle, le sexe, le continent de résidence, le fait d'avoir reçu de l'aide du ménage avant la migration, et dans une moindre mesure l'âge et les liens de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 8 : Effets des caractéristiques individuelles et migratoires du migrant sur le risque de transférer

Variables d'identification	Odds ratios pour différents modèles		
	Tous transferts	Transfert d'argent	Transfert des biens
<b>Sexe</b>			
Masculin (MR)	-	-	-
Féminin	1,75 <sup>***</sup> 1,	52 <sup>***</sup> 2,	15 <sup>***</sup>
<b>Occupation actuelle</b>			
Sans occupation (MR)	-	-	-
Occupé	1,82 <sup>***</sup> 1,	98 <sup>***</sup> 1,	40 <sup>**</sup>
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans instruction et primaire (MR)	-	-	-
Secondaire	1,18 <sup>ns</sup> 1,	64 <sup>ns</sup> 0,	93 <sup>ns</sup>
Supérieur/Universitaire	1,37 <sup>ns</sup> 1,	97 <sup>*</sup> 0,	92 <sup>ns</sup>
<b>Groupe d'âge</b>			
20-29 ans (MR)	-	-	-
30-39 ans	1,68 <sup>***</sup> 1,	54 <sup>**</sup> 1,	67 <sup>***</sup>
40-49 ans	1,74 <sup>**</sup> 1,	44 <sup>ns</sup> 1,	61 <sup>**</sup>
50-59 ans	1,61 <sup>ns</sup> 1,	60 <sup>ns</sup> 1,	67 <sup>ns</sup>
60 et +	2,18 <sup>ns</sup> 2,	75 <sup>ns</sup> 1,	91 <sup>ns</sup>
<b>Statut matrimonial</b>			
Célibataire	1,22 <sup>ns</sup> 0,	74 <sup>*</sup> 1,	03 <sup>ns</sup>
En union (MR)	-	-	-
En rupture d'union	0,60 <sup>ns</sup> 0,	57 <sup>*</sup> 0,	65 <sup>ns</sup>
<b>Liens de parenté avec le CM</b>			
Conjoints/enfants du CM (MR)	-	-	-
Parents proches du CM	0,56 <sup>**</sup> 0,	60 <sup>**</sup> 0,	75 <sup>ns</sup>
Parents par alliance	0,75 <sup>ns</sup> 0,	77 <sup>ns</sup> 0,	95 <sup>ns</sup>
Sans liens	0,05 <sup>***</sup> 0,	06 <sup>***</sup> 0,	22 <sup>**</sup>
<b>Aide du ménage</b>			
N'a pas reçu l'aide (MR)	-	-	-
A reçu l'aide	1,52 <sup>***</sup> 1,	35 <sup>**</sup> 1,	67 <sup>***</sup>
<b>A vécu dans le ménage</b>			
N'a pas vécu dans le ménage (MR)	-	-	-
A vécu dans le ménage	1,30 <sup>ns</sup> 1,	46 <sup>**</sup> 1,	29 <sup>ns</sup>
<b>A un titre de séjour</b>			
Non (MR)	-	-	-
Oui	1,63 <sup>ns</sup> 1,	50 <sup>ns</sup> 1,	28 <sup>ns</sup>
Nsp	0,96 <sup>ns</sup> 0,	99 <sup>ns</sup> 0,	54 <sup>ns</sup>
<b>Continents de résidence</b>			
Afrique	0,55 <sup>***</sup> 0,	62 <sup>***</sup> 0,	52 <sup>***</sup>
Europe (MR)	-	-	-
Amérique et Asie	1,10 <sup>ns</sup> 1,	14 <sup>ns</sup> 1,	14 <sup>ns</sup>
<b>Durée à la dernière migration</b>			
< 5 ans (MR)	-	-	-
5-10 ans	1,47 <sup>**</sup> 1,	34 <sup>*</sup> 1,	34 <sup>ns</sup>
10 ans et +	1,45 <sup>*</sup> 1,	37 <sup>*</sup> 1,	18 <sup>ns</sup>

M.R : Modalité de référence ; <sup>ns</sup> : Non significatif ; \* : p < 10 % ; \*\* : p < 5 % ; \*\*\* : p < 1 %

## 2.5. Facteurs associés au volume des montants transférés

Après avoir déterminé dans la section précédente les facteurs susceptibles d'agir sur la probabilité de transférer, il nous revient maintenant de déterminer parmi ces mêmes facteurs quels sont ceux qui sont susceptibles d'agir sur le volume des montants transférés. Étant donné qu'une bonne proportion des migrants n'a pas envoyé de l'argent, nous avons opté pour le modèle tobit, qui se prête mieux à cette nature tronquée de la variable à expliquer. Et les résultats sont présentés au tableau 9 qui suit.

En rapport avec le sexe, on peut voir que, même si les femmes transfèrent en moyenne 36 \$US de plus que les hommes, ce résultat n'est pas statistiquement significatif. Ce résultat s'écarte un peu de ce à quoi on devrait s'attendre. En effet, dans toutes les analyses qui précèdent, on a vu que les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à réaliser des transferts que les hommes. Ainsi, on devrait s'attendre également à ce qu'elles transfèrent des montants plus élevés que les hommes ; ce n'a pas été le cas. Peut-être parce qu'il s'agirait des transferts groupés qui se réalisent aux noms des couples, hommes et femmes. Rappelons que 7 femmes sur 10 vivent en union au moment de l'enquête contre seulement 5 hommes sur 10. Pour ce qui est de l'exercice d'une activité rémunératrice, les personnes qui avaient un emploi au moment de l'enquête transfèrent en moyenne 85 \$US de plus que ceux qui ne travaillent pas et ce, au seuil de 10 %. Ce résultat se comprend dans la mesure où c'est bien une partie des revenus que les migrants gagnent grâce à leurs activités qui est transférée à leur ménage d'origine. Tout naturellement, ceux qui en gagnent plus, sont supposés transférer également plus.

L'âge, la situation matrimoniale, le fait d'avoir vécu dans le ménage, ainsi que la durée de résidence à l'étranger ne semblent pas agir sur les montants des transferts réalisés. Pour la durée de résidence par exemple, on pourrait dire que même si globalement la probabilité de transférer augmentait avec la durée de résidence, il n'est pas exclu qu'au bout d'un certain temps les montants transférés diminuent, notamment parce que le migrant pourrait commencer à réaliser certaines dépenses en vue de son intégration, notamment en se mariant ou faisant venir sa famille. Il pourrait aussi commencer à aligner ses conditions de vie à celles des personnes de son milieu de vie. Tous ces éléments peuvent avoir pour effet de réduire, parfois sensiblement, la part de ses revenus consacrée aux transferts. Les personnes sans lien de famille avec le chef de ménage transfèrent en moyenne 308 \$US de moins que les autres catégories. Les migrants qui ont reçu de l'aide du ménage avant le départ à l'étranger ont transféré en moyenne 104 \$US de plus que ceux qui n'ont pas reçu de telles aides, au seuil de 10 %. Le fait d'avoir un titre de séjour légal augmente le montant transféré de près de 160 \$US par rapport aux migrants ne disposant pas de papiers. Enfin, ceux qui résident en Afrique, ont transféré en moyenne près de 190 \$US de moins que ceux résident en Europe et il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre ceux qui résident en Europe et ceux qui résident en Amérique et en Asie.

Au vu de ce qui précède, on peut donc noter que les facteurs susceptibles d'agir sur le volume du montant transféré sont par ordre d'importance : le continent de résidence, la possession d'un titre de séjour légal, le fait d'avoir reçu de l'aide du ménage, l'occupation professionnelle et dans une moindre mesure les liens de parenté.

Tableau 9 : Effets des caractéristiques individuelles et migratoires du migrant sur le montant transféré

<b>Variables d'identification</b>	<b>Coefficients</b>
<b>Sexe</b>	
Masculin (MR)	-
Féminin	32,6 <sup>ns</sup>
<b>Occupation actuelle</b>	
Sans occupation (MR)	-
Occupé	85,3 <sup>*</sup>
<b>Niveau d'instruction</b>	
Sans instruction et primaire (MR)	-
Secondaire	26,8 <sup>ns</sup>
Supérieur/Universitaire	92,6 <sup>ns</sup>
<b>Groupe d'âge</b>	
20-29 ans (MR)	-
30-39 ans	-121,1 <sup>ns</sup>
40-49 ans	-80,1 <sup>ns</sup>
50-59 ans	-196,9 <sup>ns</sup>
60 et +	-88,6 <sup>ns</sup>
<b>Statut matrimonial</b>	
En union (MR)	-
Célibataire	56,4 <sup>ns</sup>
En rupture d'union	-24,5 <sup>ns</sup>
<b>Liens de parenté avec le CM</b>	
Conjoints/enfants du CM (MR)	-
Parents proches du CM	-110,0 <sup>ns</sup>
Parents par alliance	-117,3 <sup>ns</sup>
Sans liens	-308,2 <sup>***</sup>
<b>Aide du ménage</b>	
N'a pas reçu l'aide (MR)	-
A reçu l'aide	104,1 <sup>*</sup>
<b>A vécu dans le ménage</b>	
N'a pas vécu dans le ménage (MR)	-
A vécu dans le ménage	51,3 <sup>ns</sup>
<b>A un titre de séjour</b>	
Non (MR)	-
Oui	159,6 <sup>***</sup>
Nsp	1,1 <sup>ns</sup>
<b>Continents de résidence</b>	
Europe (MR)	-
Afrique	-188,3 <sup>***</sup>
Amérique et Asie	9,4 <sup>ns</sup>
<b>Durée à la dernière migration</b>	
< 5 ans (MR)	-
5-10 ans	47,7 <sup>ns</sup>
10 ans et +	38,2 <sup>ns</sup>
<b>Constant</b>	<b>375,13<sup>***</sup></b>

M.R : Modalité de référence ; <sup>ns</sup> : Non significatif ; \* : p < 10 % ; \*\* : p < 5 % ; \*\*\* : p < 1 %

### III. Ménages et transferts

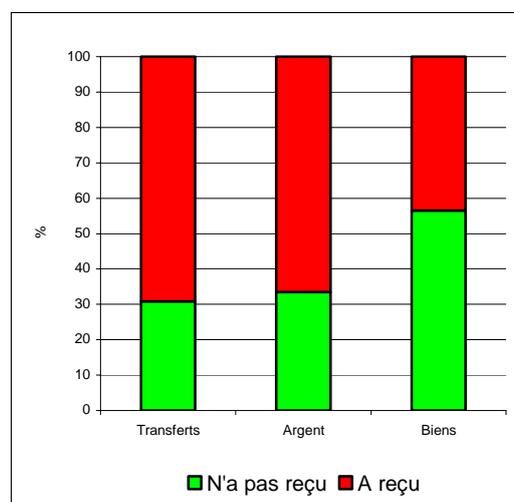
Entant qu'unité sociale d'appartenance des individus, le ménage a toujours entretenu des liens très étroits avec la migration de ses membres. Qu'il s'agisse de la phase de constitution, de son évolution que de sa recombinaison (Eggerickx et Hermia 2005). En effet, loin d'être un phénomène isolé et individuel, la migration s'inscrit de plus en plus dans le cadre des réseaux sociaux agissant tant dans les milieux de départ que dans les milieux d'arrivée. Organisation d'appartenance et de référence sociale par excellence, la famille ou le ménage constitue en Afrique, plus qu'ailleurs, un élément clé autour duquel gravitent tous ces autres réseaux. Nombreuses sont les recherches qui indiquent que les migrations des membres de ménages, particulièrement dans les pays en développement, dépendent de plus en plus des aides obtenues de leurs ménages, tant dans les milieux d'origine que dans les milieux de destination (Root et De Jong, 1991). Certains chercheurs ont même observé que c'est à partir de ménages que la plupart des migrations ont lieu, de plus, de très nombreuses migrations de retour y aboutissent (Gregory et al. 1986).

Cette implication des ménages dans les processus migratoires de leurs membres serait essentiellement motivée par des considérations économiques. En s'y impliquant, les ménages espèrent en tirer des dividendes en termes des fonds et autres biens que les migrants rapatrient mais aussi en termes de la reproduction de l'acte migratoire en leur sein (Lututala, 1987 ; Pessar, 1999). Ainsi, cette partie de l'article se propose de vérifier si en s'impliquant ainsi dans la migration de leurs membres, les ménages en tirent réellement profit, tant en termes de réception de transferts que de l'amélioration de leurs conditions de vie. Signalons que plus de 7 migrants sur 10 ont bénéficié des aides de natures diverses de leurs ménages au moment des départs en migration, de même près de 8 ménages sur 10 ont fourni de telles aides à leurs membres migrants.

#### 3.1. Proportion des ménages recevant des transferts

Pour des raisons évidentes, toutes les analyses qui vont suivre ont été limitées aux ménages ayant des migrants à l'étranger. On observe par exemple que parmi ces ménages, sept sur dix ont reçu des transferts, toutes natures confondues de la part de leurs membres expatriés. De même près de 7 sur 10 ont reçu de l'argent et 4 sur 10 ont reçu des biens en nature.

Graphique 4 : Ménages (en %) ayant reçu des transferts selon la nature des transferts



### 3.2. Caractéristiques des ménages qui reçoivent des transferts

Nous avons cherché aussi à identifier les caractéristiques des ménages qui les prédisposent à recevoir des transferts de la part de leurs membres expatriés. Les résultats, qui sont consignés dans le tableau 10, indiquent que c'est dans les ménages dirigés par les personnes sans emploi, par les non-mariés (essentiellement les divorcées et veuves), les personnes de 60 ans et plus, les anciens migrants mais aussi des ménages disposant de beaucoup des migrants à l'étranger qu'on rencontre les probabilités de recevoir des transferts les plus élevées. Par contre le sexe du chef de ménage, son instruction, la taille du ménage ainsi que la présence des enfants de moins de 15 ans dans le ménage ne semblent pas avoir des liens statistiquement significatifs avec la probabilité de recevoir des transferts.

Tableau 10 : Caractéristiques des ménages qui reçoivent de transferts

<b>Variables d'identification</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion de ceux qui reçoivent des transferts (%)</b>	<b>Khi-deux</b>
<b><i>Sexe du CM</i></b>			
Masculin	93 68	,6	0,38 <sup>ns</sup>
Féminin	386	72,6	
<b><i>Occupation actuelle du CM</i></b>			
Sans occupation	104	75,3	2,27*
Occupé	374 67	,8	
<b><i>Niveau d'instruction du CM</i></b>			
Sans instruction et primaire	71 71	,2	3,86 <sup>ns</sup>
Secondaire	242	65,9	
Supérieur/Universitaire	164	70,7	
<b><i>Groupe d'âge du CM</i></b>			
Moins de 40 ans	153	59,4	15,20***
40-49 ans	146	72,2	
50-59 ans	106	70,0	
60 et +	72	83,4	
<b><i>Statut matrimonial du CM</i></b>			
Non-mariés	112	77,2	4,40**
En union	366	67,9	
<b><i>CM a déjà vécu hors du Congo</i></b>			
Non	383	66,0	10,6*
Oui	95	82,2	
<b><i>Taille du ménage</i></b>			
Moins de 5 pers.	135	71,1	6,0*
5-9 pers.	262	65,5	
10 et +	81	79,1	
<b><i>Enfants de moins de 15 ans dans le ménage</i></b>			
Aucun	87 74	,6	1,44 <sup>ns</sup>
Oui	391	68,2	
<b><i>Nombre des migrants dans le ménage</i></b>			
1 seul migrant	183 52	,7	54,4***
2-3 migrants	167	70,4	
4 migrants et +	128	91,6	

\* : p < 10 % ; \*\* : p < 5 % ; \*\*\* : p < 1 %

### ***3.3. Facteurs associés au risque de recevoir des transferts par les ménages***

Les résultats de cette analyse, consignés au tableau 11, indiquent que seuls l'âge du chef de ménage, sa situation matrimoniale, son expérience migratoire ainsi que le nombre de migrants du ménage conservent leurs valeurs prédictives sur le risque de recevoir des transferts, toutes natures confondues. En effet, en ce qui concerne l'âge par exemple, on observe que, hormis la situation de ceux âgés entre 50 et 59 ans, plus l'âge du chef de ménage augmente, plus aussi la probabilité pour le ménage de recevoir le transfert augmente. Les ménages dirigés par les chefs qui ne sont pas en union au moment de l'enquête ont 2,6 fois plus de chance de recevoir des transferts que ceux dirigés par les chefs en union. Ceux dirigés par les chefs qui ont déjà été à l'étranger ont près de 3 fois plus de chance de recevoir des transferts que ceux dont les chefs n'ont jamais été à l'étranger. Enfin, alors que les ménages ayant entre 2 et 3 migrants ont 2 fois plus de chance de recevoir des transferts, cette proportion passe à près de 11 fois parmi les ménages comptant 4 migrants et plus.

Lorsqu'on ne prend en compte que le transfert d'argent, on observe que trois des quatre variables citées précédemment expliquent aussi la probabilité de recevoir de l'argent. C'est le cas de l'âge, de l'expérience migratoire du chef de ménage et du nombre des migrants. En effet, pour l'âge par exemple, les ménages dirigés par les personnes de 40-49 ans, ont 1,8 fois plus de chance de recevoir des transferts que ceux dirigés par les personnes de moins de 40 ans prises ici comme modalité de référence. Ceux dirigés par les personnes de 60 ans et plus ont près de 4 fois plus de chance que la modalité de référence. L'expérience migratoire du chef de ménage explique à concurrence de 1,7 fois plus de chance la probabilité pour un ménage de recevoir de transfert, au seuil de 10%. Le nombre de migrants du ménage reste toujours déterminant, mais avec des valeurs un peu réduites.

Par rapport à la réception des biens, on note que le sexe du chef de ménage qui, jusque là, était non significatif, devient ici significatif. En effet, les ménages dirigés par les hommes ont un peu plus de 2 fois moins de chance de recevoir des biens en nature que les ménages dirigés par des femmes. Le niveau d'instruction devient aussi significatif où les ménages dirigés par les personnes de niveau supérieur ont 2 fois plus de chance de recevoir des biens que les ménages dirigés par les personnes du niveau primaire ou sans instruction pris comme référence. Les ménages dirigés par les personnes de 60 ans et plus ont 2 fois plus de chance de recevoir les biens que les ménages dirigés par les personnes de moins de 40 ans. L'expérience migratoire du chef de ménage se révèle également déterminante. En effet, les ménages dirigés par les chefs qui ont déjà été à l'étranger ont 2 fois plus de chance de recevoir les biens que ceux dirigés par les chefs n'ayant jamais été à l'étranger. Enfin, plus le ménage a des migrants, plus également sa chance de recevoir des transferts est grande.

Au vu de ce qui précède, on peut noter que dans un modèle multivarié, les principaux déterminants de probabilité pour les ménages de recevoir les transferts (toutes natures confondues) de la part de leurs migrants sont : le nombre de migrants du ménage, l'expérience migratoire du chef de ménage, son âge ainsi que sa situation matrimoniale.

Tableau 11 : Effets des caractéristiques des ménages sur le risque de recevoir les transferts

Variables d'identification	Odds-ratios pour différents modèles		
	Tous transferts	Transfert d'argent	Transfert des biens
<b>Sexe du CM</b>			
Féminin (MR)	--	-	-
Masculin	1,54 <sup>ns</sup> 1,	17 <sup>ns</sup> 0,	44 <sup>**</sup>
<b>Occupation actuelle du CM</b>			
Sans occupation (MR)	-	-	-
Occupé	1,05 <sup>ns</sup> 0,	99 <sup>ns</sup> 0,	83 <sup>ns</sup>
<b>Niveau d'instruction du CM</b>			
Sans instruction et primaire (MR)	--	-	-
Secondaire	0,68 <sup>ns</sup> 0,	76 <sup>ns</sup> 1,	50 <sup>ns</sup>
Supérieur/Universitaire	0,81 <sup>ns</sup> 0,	86 <sup>ns</sup> 2,	14 <sup>**</sup>
<b>Groupe d'âge du CM</b>			
Moins de 40 ans (MR)	-	-	-
40-49 ans	2,06 <sup>**</sup> 1,	81 <sup>**</sup> 1,	02 <sup>ns</sup>
50-59 ans	1,69 <sup>ns</sup> 1,	52 <sup>ns</sup> 1,	27 <sup>ns</sup>
60 et +	3,52 <sup>***</sup> 3,	75 <sup>***</sup> 2,	23 <sup>**</sup>
<b>Statut matrimonial du CM</b>			
En union (MR)	-	-	-
Non-mariés	2,55 <sup>**</sup> 1,	91 <sup>ns</sup> 1,	00 <sup>ns</sup>
<b>CM a déjà vécu hors du Congo</b>			
Non (MR)	-	-	-
Oui	2,84 <sup>***</sup> 1,	71 <sup>*</sup> 2,	27 <sup>***</sup>
<b>Taille du ménage</b>			
Moins de 5 pers. (MR)	-	-	-
5-9 pers.	0,87 <sup>ns</sup> 0,	77 <sup>ns</sup> 0,	71 <sup>ns</sup>
10 et +	1,25 <sup>ns</sup>	1 <sup>ns</sup> 0,	70 <sup>ns</sup>
<b>Enfants de moins de 15 ans dans le ménage</b>			
Aucun (MR)	--	-	-
Oui	0,89 <sup>ns</sup> 0,	97 <sup>ns</sup> 1,	13 <sup>ns</sup>
<b>Nombre des migrants dans le ménage</b>			
1 seul migrant	--	-	-
2-3 migrants	2,12 <sup>***</sup> 2,	06 <sup>***</sup> 2,	46 <sup>***</sup>
4 migrants et +	10,60 <sup>***</sup> 9,	06 <sup>***</sup> 7,	11 <sup>***</sup>

MR : Modalités de référence ; <sup>ns</sup> : non-significatif ; \* : p < 10 % ; \*\* : p < 5 % ; \*\*\* : p < 1 %

### 3.4. Transferts et conditions de vie des ménages

Une de dernières questions à laquelle nous tenterons de répondre est celle de savoir si la migration améliore ou non les conditions de vie de ménages d'origine. Ainsi, si dans la plupart des cas, ce sont des conditions défavorables du milieu d'origine qui agissent comme des « *push factors* » qui incitent les gens à partir, il peut s'observer qu'au bout d'un certain temps, la migration peut fondamentalement modifier les conditions de vie des ménages, notamment à leur facilitant l'accès à certaines ressources auxquelles il est difficile d'accéder autrement. Mais, il est aussi admis que l'amélioration des conditions de vie dans les sociétés d'origine n'arrête pas forcément les pressions migratoires, du moins dans un premier temps.

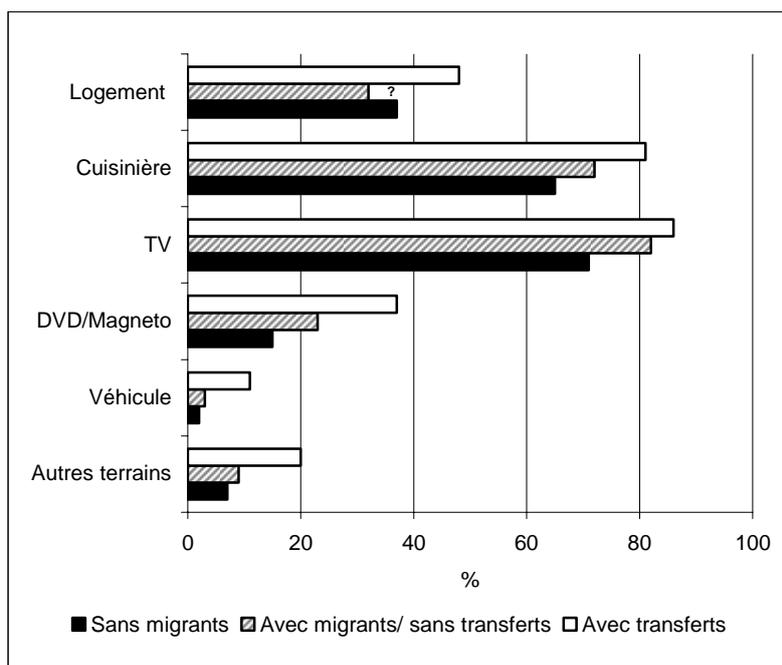
Pour savoir si la migration améliore ou non les conditions de vie des ménages d'origine, il importe d'évaluer l'incidence des fonds issus de la migration sur le bien-être des ménages bénéficiaires. Si les auteurs s'accordent sur la nécessité de cette évaluation, les manières d'y procéder divergent. Par exemple, Taylor (2004 : 163) propose d'examiner les dépenses qu'opèrent les ménages avec ces fonds pour en évaluer l'incidence sur le bien-être des ménages. Pour lui : « *Household expenditures are critical in determining the impact of migration on migrant-sending economies, because there are the means by which income gains in migrants households are transmitted to others in the economy* ». D'après lui, la migration est supposée avoir un effet positif sur le bien-être si une part importante de ces fonds est consacrée aux activités génératrices de recettes. D'autres chercheurs récusent cette façon de procéder. Pour eux, ne considérer que l'utilisation immédiate des fonds transférés revient à négliger l'effet potentiel de stimulation que ces fonds ont sur les économies indigènes, et leur apport en fonds disponibles, c'est-à-dire en capitaux d'investissement (Stahl, 1989). C'est ainsi qu'Adams-Richard (1991) recommande qu'on considère davantage la propension marginale à dépenser dans son ensemble plutôt qu'uniquement la structure de dépenses des fonds issus de la migration. Il s'agirait d'étudier la probabilité pour un ménage de dépenser lorsque s'accroît son revenu, notamment grâce à la migration. Adams-Richard propose donc de comparer les parts de revenus que les ménages consacrent aux différentes dépenses en fonction à la fois de leur position sur l'échelle de revenus mais aussi de leur statut migratoire.

Une méthode alternative serait d'estimer d'abord les conditions de vie de ménage avant toute migration et en suite d'en évaluer les conditions après la migration. C'est de la confrontation de ces deux situations, un peu comme dans les études expérimentales, que devraient sortir des indications permettant d'apprécier l'apport ou non de la migration dans l'amélioration des conditions de vie de ménage. Mais de telles analyses ne pourraient être possibles qu'avec des données de panel, dont nous ne disposons malheureusement pas. C'est ainsi que nous allons recourir à une approximation. Cette approximation permettra de saisir, un tant soit peu, l'apport de la migration dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Nous sommes bien conscient qu'il s'agit d'une démarche qui n'est pas exempte des critiques. La démarche consiste à scinder les ménages enquêtés en différents groupes selon leur statut migratoire. Et parmi les ménages migrants, selon qu'ils reçoivent ou non des transferts et à étudier la possession de certains biens à l'intérieur de chaque sous-groupe. La différence constatée pourrait ainsi être attribuée à la migration. La principale limite de cette approche reste le fait qu'on ne pas en mesure de savoir si la possession de ces biens est antérieure ou consécutive à la migration. Concrètement, trois sous-groupes des ménages ont donc été distingués : les ménages sans migrants, les ménages ayant des migrants mais ne recevant pas de transferts et les ménages ayant des migrants et recevant des transferts. A cause de leurs valeurs sociales et symboliques dans le contexte kinois, les biens et possessions suivants ont été pris en compte : la possession du logement occupé, d'une cuisinière et/ou d'un réfrigérateur électrique, d'un téléviseur couleur, d'un magnétophone et/ou d'un lecteur DVD, d'une voiture personnelle, et d'un autre terrain bâti ou à bâtir.

Les résultats de cette analyse sont présentés sur le graphique 5 et indiquent que pour la quasi-totalité de ces items, la situation de possession des ménages s'améliore allant des ménages sans migrants aux ménages avec migrants et recevant des transferts. Seule la possession du logement occupé s'écarte de cette tendance générale. En effet, pour cet item, les ménages avec migrants et ne recevant pas de transferts sont proportionnellement moins nombreux que les autres à en être propriétaires. Une tentative d'explication de ce phénomène pourrait résider dans le fait que ces ménages auraient investi dans la migration de leurs membres et n'auraient pas encore commencé à en collecter les fruits.

En effet, pour ceux qui connaissent l'histoire migratoire de la ville de Kinshasa, il s'y observait vers les années 1990 qu'un certain nombre des ménages pauvres hypothéquaient certains de leurs biens de valeur pour faire migrer un de leurs. Dans cette catégorie des biens, les logements et terrains bâtis ou à bâtir constituaient les biens de prédilection. Une fois que le migrant réussit son intégration à l'étranger, il renvoie de l'argent à son ménage pour l'acquisition d'un autre logement. Peut-être que les ménages se trouvant dans ce cas attendent encore l'insertion de leurs membres partis pour pouvoir en acquérir un autre. Ceci reste évidemment une hypothèse à vérifier lors de travaux ultérieurs.

Graphique 5 : Possession de certains biens par les ménages selon leurs statuts migratoires



Une autre façon d'apprécier l'apport de la migration sur les conditions de vie des ménages pourrait consister à demander aux ménages recevant des transferts d'apprécier eux-mêmes l'apport de ceux-ci dans leurs dépenses globales. Cette appréciation reste subjective mais n'en permet pas moins de se faire une idée sur la place de l'argent de la migration dans le quotidien de ces ménages. Les résultats présentés au tableau 12 montrent que pour la plupart des ménages, l'apport de la migration reste faible dans leur revenu global. Pour 34 % des ménages, cet apport est faible et pour un peu plus d'un ménage sur quatre, la part de l'argent de la migration dans leur revenu global est moyenne.

Tableau 12 : Part des transferts dans les revenus de ménages

Part des transferts	Prop. (%) des ménages
Très élevée	4,9
Elevée	14,2
Moyenne	27,7
Faible	34,1
Insignifiante	19,1

#### IV. Discussion des résultats et conclusions

Cette partie de l'article se propose de confronter les résultats trouvés à ceux d'autres études qui ont abordé le même sujet. On note d'abord que les résultats présentés ici ne s'écartent pas fondamentalement de ceux des études antérieures consacrées au même phénomène. La première variable pour laquelle il existe un certain consensus dans la littérature en rapport avec ses liens très étroits à la fois avec la probabilité de transférer mais aussi si le montant transféré est bien entendu l'exercice **d'une activité professionnelle**. Les émigrés qui ont un emploi, non seulement, ont une probabilité plus élevée de transférer mais transfèrent également des montants plus élevés que ceux qui sont sans emploi. Beaucoup de recherches antérieures sur les transferts de migrants sont également parvenues à la même conclusion. Par exemple, Osaki (2003 : 218) pour les cas des émigrés thaïlandais, Funkhouser (1995 : 143) pour le cas des émigrés nicaraguayens et Kelly et Solomon (2009 : 98) pour le cas des émigrés mexicains ont trouvé les mêmes résultats. Le pouvoir explicatif de ce facteur est par ailleurs resté stable qu'on soit dans un modèle bivarié que dans un modèle multivarié.

Pour ce qui est **de sexe**, les résultats dégagent, tant pour les analyses bivariées que multivariées, que les femmes transfèrent plus que les hommes. Mais nous n'avons observé aucune différence en ce qui concerne les montants transférés. Ce résultat a également été trouvé par Lucas et Stark (1985). Koxsal (2006 : 4) a également trouvé le même résultat pour les émigrées turques. Que les femmes transfèrent plus que les hommes dans le contexte migratoire congolais, cela a pourtant quelque chose d'étonnant. En effet, lorsque que l'on analyse par exemple la situation de l'emploi parmi les migrants, on s'aperçoit que la proportion des femmes qui travaillent est de loin inférieure à celle des hommes. En raison d'une femme sur deux contre huit sur dix pour les hommes. Et sachant que c'est des revenus qu'ils tirent de leurs emplois que les émigrés réalisent de transferts, on ne peut que s'étonner que ceux qui ne sont pas nombrées à exercer des emplois, se trouvent proportionnellement plus nombreuses à transférer. Dans ces conditions, il vaut mieux d'aller chercher l'explication ailleurs que dans l'exercice d'une activité en elle-même, notamment en recourant aux éléments contextuels. Et lorsque l'on considère le contexte congolais en général et kinois en particulier, on remarque que les femmes sont généralement plus altruistes et plus attentives à la situation sociale de leurs proches que ne le sont les hommes. Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique à Kinshasa. Chant et Radcliffe (1992) en avaient déjà parlé dans quelques pays sous-développés. Les femmes participent plus à la solidarité intrafamiliale dont parlent Penent (2003) dans sa typologie de motivations liées aux migrations.

Pour ce qui est de **l'instruction**, étant donné ses liens étroits avec l'emploi et le revenu, on s'attend à ce que les émigrés plus instruits aient une probabilité plus élevée de transférer que les non-instruits. Les résultats obtenus ici ne permettent pas de se faire une idée claire. Si au niveau bivarié la relation entre l'instruction et le transfert était nette, au niveau multivarié, l'instruction a perdu tout son pouvoir prédictif, qu'il s'agisse sur la probabilité de transférer que sur le montant transféré. Nombre d'études antérieures ont également trouvé des résultats contrastés entre l'instruction et le transfert. C'est le cas notamment de Sousa et *al.*, (2009 : 46) qui ont trouvé pour le cas des émigrés albanais un lien négatif entre le niveau d'instruction et la probabilité de transférer, d'une part et le montant transféré, d'autre part. Pendant que Holst et *al.*, (2008 : 12) ont trouvé pour les émigrés turcs et autres installés en Allemagne que plus l'émigré était instruit, mieux il transférait. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cet état de chose, on peut d'abord penser au fait que les émigrés ayant un niveau d'instruction élevé sont souvent issus des ménages aisés, qui n'ont pas grandement besoin de transferts pour leur survie (Lerch et Wanner, 2006). En effet, dans notre cas, 75 % des migrants de niveau supérieur sont effectivement issus de ménages riches et très riches. Il se pourrait aussi que beaucoup de ces émigrés migrent pour des raisons d'études et qu'ils soient encore effectivement aux études au moment de la collecte et que par conséquent ils n'envoient pas suffisamment d'argent à leur ménage. Les données en présence indiquent par exemple que seuls 66 % des migrants issus des ménages très riches ont une occupation rémunératrice au moment de l'enquête contre 75 % chez ceux issus des ménages très pauvres et 71 % chez ceux issus des ménages pauvres. On peut aussi penser au fait que l'instruction ne soit pas un facteur discriminant dans l'accès au marché de travail chez la plupart des populations émigrantes, étant donné que nombreux par eux sont employés dans des emplois qui n'exigent pas de grandes qualifications professionnelles ou n'ont rien avoir avec leurs qualifications intellectuelles antérieures.

Pour ce qui est de **l'âge**, les résultats indiquent que la probabilité de transférer monte dans un premier temps avec l'âge, avant de se mettre à chuter à partir de 50 ans. De même l'âge n'est pas non plus associé au volume du transfert réalisé. Avec de tels résultats, il n'est donc pas aisé de se faire une idée claire sur les liens entre l'âge et le transfert. Ainsi en est-il d'ailleurs de la plupart des recherches antérieures (Funkhouser, 1995 ; Osaki, 2003 ; Chaabita, 2007 ; Sousa et *al.*, 2009 ; Host et *al.*, 2008).

**La situation matrimoniale** de l'émigré est aussi une des variables pour laquelle la plupart des études convergent dans le sens de ses liens avec la probabilité de transférer. On trouve dans la plupart de cas que les mariés ont une probabilité plus élevée de réaliser de transfert que les autres (Durand et *al.*, 1996 ; Holst et *al.*, 2008). En ce qui nous concerne aussi, nous avons trouvé au niveau bivarié qu'effectivement les mariés ont une probabilité plus élevée de transférer que les non-mariés mais au niveau multivarié, les résultats sont devenus un peu nuancés où l'état matrimonial perd tout son pouvoir explicatif, sauf en ce qui concerne le transfert d'argent. Cette situation pourrait être due au fait que la plupart de femmes seraient en union au moment de l'enquête et de ce fait, une bonne part d'explication de l'état matrimonial serait absorbée par le sexe. En effet, 70 % d'émigrés actuellement en union sont de sexe féminin.

Concernant **les liens de parenté**, beaucoup d'études convergent. En effet, on y observe que plus les liens avec le chef de ménage est fort, plus également l'est la probabilité de transférer. C'est ce que Holst *et al.*, (2008 : 12) ont trouvé pour le cas d'émigrés installés en Allemagne. Gubert (2009 : 215) a également trouvé que les émigrés qui étaient chefs de ménages, ou fils de chefs de ménages transféraient plus que les autres. Cette convergence des résultats se comprend aisément quand on sait que l'implication de plus en plus grande des ménages dans la sphère des décisions migratoires de leurs membres est justement motivée par l'espoir de bénéficier plus tard des rentrées financières sous forme des transferts financiers et matériels (Stark et Bloom, 1985 ; Gubert, 1996 ; Findley, 1997).

Cette implication des ménages se matérialise également par **les aides de natures diverses** qu'ils fournissent à leurs membres à leur départ en migration. C'est ainsi qu'en retour ceux qui bénéficient de ces aides se montrent plus généreux envers leur ménage. Gubert (2009 : 215) montre par exemple pour le cas des migrants maliens originaires de la région de Kayes que ceux qui ont reçu de l'aide au moment du départ en migration transfèrent plus que ceux qui n'ont pas reçu de telles aides. Ceci se comprend aussi quand on sait que les aides fournies les ménages aux émigrés placent ces derniers dans une situation de « dettes » morales vis-à-vis de leurs ménages. Dans ces conditions, l'argent renvoyé par les émigrés seraient vus non seulement comme une contrepartie de dépenses engagées par les ménages au moment du départ en migration mais aussi une forme de remboursement de la « dette » contractée par les émigrés (Stark et Lucas, 1988 ; Poirine, 1997 ; Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Gubert, 2007).

Paradoxalement, la possession **des titres de séjour légaux** ne s'est pas révélée un prédicteur du comportement de transfert. Même si au niveau bivarié, les migrants qui disposent des titres de séjour légaux transfèrent plus que ceux qui n'en disposent pas. Au niveau multivarié, la possession des titres de séjour n'est plus significatif ; hormis, pour les montants transférés. Même si les agences de transfert à travers lesquelles la plupart des transferts transitent exigent la présentation des titres de séjour légaux pour effectuer les opérations ; les migrants non en règle passent par d'autres compatriotes disposant des documents pour faire parvenir l'argent aux leurs. C'est ce qui expliquerait l'absence d'effet de cette variable.

**Le lieu de résidence** de migrants a été décrit dans la littérature comme ayant des effets sur leurs probabilités de transférer. Quel que soit le type d'analyse réalisé, nos résultats indiquent que la probabilité de transférer ainsi que les montants de transfert sont fonction notamment du continent de résidence. Gubert (2009 : 212) a aussi trouvé le même résultat pour le cas des émigrés maliens originaires de Kayes et installés en France et en Afrique. Le fait que les lieux de résidence de migrants aient une incidence sur leur probabilité de transférer se justifie. En effet, le choix de ces lieux est entre autre dicté par la nécessité d'y trouver des conditions favorables à un épanouissement personnel ainsi que celui de sa famille ; ce qui en retour ne peut qu'avoir des incidences positives sur sa capacité d'épargner et de transférer. De même, le degré de mobilisation et de l'implication des ménages dans la migration de leurs membres est également fonction de l'éloignement de la destination mais aussi des possibilités d'épanouissement du migrant dans la destination envisagée. Plus la destination envisagée est lointaine et « prometteuse », plus grande également est l'implication des ménages. C'est ainsi que 78 % des migrants se rendant en Europe ont bénéficiés des aides diverses fournies par leur ménage, contre 74 % pour ceux qui se rendent en Amérique et Asie et 71 % pour ceux qui se rendent en Afrique.

Concernant **la durée de résidence**, nous avons trouvé que la probabilité de transférer augmente dans un premier temps avec la durée de résidence à l'étranger, avant de commencer à chuter très légèrement à partir de 10 ans. La durée de résidence n'a même pas des liens avec le volume du transfert. Au niveau de la littérature aussi, les résultats se contredisent les uns des autres. Certains ont trouvé une absence de liens entre la durée de résidence et le transfert (Kelly et Solomon, 2009). D'autres ont trouvé des liens négatifs linéaires (Merkle et Zimmermann, 1992 ; Chaabita, 2007 ; Holst et al., 2008), d'autres ont trouvé des liens positifs linéaires (Funkhouser, 1995 ; Sousa et al., 2009). D'autres encore ont trouvé que la durée de résidence n'influait que la probabilité de transférer et non le montant transféré (Osaki, 2003) et d'autres enfin ont trouvé de relation en forme de U renversé (Lucas, 2004). Ces résultats contrastés se justifient dans une certaine mesure. Il est vrai que plus le migrant séjourne à l'étranger, plus il s'y intègre, notamment en y trouvant un emploi ou d'autres encrages sociaux, l'acquisition de la citoyenneté entre autre. Dans ces conditions, il pourrait, toutes choses restant égales par ailleurs, acquérir une grande capacité d'épargne et de transfert. Mais le problème, avec le temps, il est difficile que toutes choses restent égales par ailleurs. En effet, non seulement le migrant peut modifier profondément sa situation sociale, en se mariant ou en se faisant rejoindre par sa famille, en ayant des enfants, en acquérant des biens de luxe, ou tout simplement en alignant ses conditions de vie à un niveau équivalent à celui de la population autochtone. Toutes ces modifications peuvent avoir pour conséquence de réduire sensiblement ses capacités d'épargne et de transfert.

Au niveau de ménages, on peut noter que, l'âge du chef de ménage, sa situation matrimoniale, son expérience migratoire, ainsi que le nombre de migrant des ménages se sont avérés être des meilleurs prédicteurs de la probabilité de recevoir des transferts. Ces résultats ne s'écarteront pas fondamentalement de ce à quoi on devrait s'attendre. On y voit par exemple que ce sont les ménages dirigés par les personnes de 60 ans et plus qui sont plus susceptibles de recevoir des transferts. Dans leur étude sur les transferts de fonds envoyés dans les régions rurales de l'Albanie, Germenji et al., (2001) avaient également observé que les ménages dirigés par les personnes de plus de 50 ans bénéficient plus souvent de plus des transferts. On voit également que les ménages dirigés par les chefs non-mariés (essentiellement des veuves et divorcées) ont plus de chance de recevoir des transferts. Enfin, le nombre de migrants du ménage est positivement lié à la probabilité pour le ménage de recevoir des transferts. Ce résultat a été également confirmé par Lerch et Wanner (2006) pour les cas des migrants albanais.

Un résultat qui s'écarte de ce qu'on pouvait s'attendre est le fait qu'il n'y ait pas de différence en termes de probabilité de recevoir des transferts entre les ménages dont les chefs travaillent et ceux dont ils ne travaillent pas. Alors que dans la littérature, cette relation a été maintes fois établie. C'est le cas notamment de Itzigsohn (1995) qui a trouvé pour les cas des migrants des Caraïbes que les ménages dont les chefs ne travaillent pas ou contribuent peu au revenu ménager reçoivent plus souvent des transferts. Le résultat de notre étude pourrait, s'expliquer notamment par la faiblesse de salaires pratiqués dans l'administration publique. En effet, à Kinshasa, l'administration publique emploie plus de 70 % de la population travaillante, les salaires qui y sont appliqués sont très dérisoires. A titre d'exemple, lors de la collecte des données pour cette enquête (juillet -septembre 2007), le salaire moyen du dernier des fonctionnaires (le huissier) se situait autour de l'équivalent en francs congolais de 30 \$US. Dans ces conditions, les pressions sur les éventuels migrants des ménages seraient identiques que le chef de ménage travaille ou non. Somme toute, on peut noter avec Dejene (2005) que c'est la vulnérabilité chez un ménage qui augmente sa probabilité de recevoir des transferts. C'est aussi ce que Lerch et Wanner (2006) ont trouvé pour l'Albanie où ce sont les ménages socialement précarisés, qui ont une probabilité accrue de bénéficier de transferts de fonds.

## Bibliographie

ADAMS-RICHARD, H. J. (1991), "The Economic uses and Impact of International Remittances in Rural Egypt", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, pp. 695-722.

BOUBAKRI, H. (2001), *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilité et réseaux*, Position de Recherche, n° 68, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IMRC), novembre-décembre, 15 p. ([www.irmcmaghreb.org/corres/textes/boubakri.pdf](http://www.irmcmaghreb.org/corres/textes/boubakri.pdf)).

BUECHLER, H. C. (1987), « Introduction », in H. C. BUECHLER et J. M. BUECHLER, *Migrants in Europe: The Role of Family, Labor and Policies*, Greenwood Press, New York, pp. 1-7.

CHAABITA, R. (2007), « Les transferts des fonds des résidents marocains en Europe : Impacts et déterminants », Communication à la Réunion ad hoc d'experts : *Migrations internationales et développement en Afrique du Nord*, Rabat, Maroc.

CHAMI, R et al. (2005), « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? », *IMF Staff Papers*, vol. 52, n° 1, pp. 55-81.

CHANT, S., et S. A., RADCLIFFE (1992), « Migration and Development: The Importance of Gender », in CHANT, S., *Gender and Migration in Developing Countries*, Belhaven Press, London, England, pp. 1-29.

CHESNAIS, J. -C. (1991), « Immigration et Économie, facteur de développement des pays d'accueil ? », *Le Courrier*, n° 129, septembre-octobre.

DIDIER-LAURENT, M. (1996), « La vie partagée et éclatée des migrants », communication présentée au colloque IFAN-ORSTOM : *Système et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, Dakar, 3-6 décembre.

DURAND, J. et al., (1996), « International Migration and Development in Mexican Communities », *Demography*, vol. 33, n° 2, pp. 249-264.

EGGERICKX, T. et J. - P. HERMIA (2005), « Transformations familiales et migrations en Belgique, de 1995 à 2000 », in K. VIGNIKIN et P. VIMARD, *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 391-407.

FAINI, R. (2007), « Migration et transferts des fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'économie du développement*, vol 2-3, n° 21, pp. 153-182.

FINDLEY, S. E. (1997), « Migration and Interaction in Africa », in A. ADEPOJU (ed), *Family, Population and Development*, Zed books ltd, London et New Jersey, pp. 109-138.

FUNKHOUSER, E. (1995), « Remittances from International Migration: A Comparison of El Salvador and Nicaragua », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 77, n° 1, The MIT press, pp. 137-146.

GATUGU, J., A. MANÇO et S. AMORANITIS (2001), *Valorisation et transfert des compétences : l'intégration des migrants au service de co-développement. Le cas des Africains en Wallonie*, L'Harmattan, Paris, 161 p.

GENDREAU, F. (1993), *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*, Karthala, Paris, 463 p.

- GERMENJI, E., I.BEKA et A. SARRIS (2001), "Estimating Remittance Functions for Rural-Based Albanian Emigrants", *Working Paper*, Ace Project, P 97- 8158R: Microeconomic Analysis of Restructuring in Central and Eastern Europe.
- GILDAS, S. (2007), "Migrations internationales dans le mouvement du monde", in CHEMIN, A. et J.-P. GÉLAR D, *Migrants. Craintes et Espoirs. 18<sup>ième</sup> carrefour « Le monde diplomatique. Carrefour de la pensée*, Presses universitaires de Rennes, vol. 1, 350 p.
- GREGORY, J. W. et al. (1986), "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute Volta", in D. GAUVREAU et al. *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Centre for developing-area studies, n° 21, Montréal, pp. 111-141.
- GUBERT, F. (1996), « Transferts des travailleurs émigrés, facteurs de réduction de la pauvreté au Mali ? », Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre.
- GUBERT, F. (2002), « Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from Kayes Area Western Mali », *Oxford Development Studies*, vol. 30, n° 3, pp. 267-287.
- GUBERT, F. (2007), « A propos de l'article d'Anibal Sanchez Aguilar. Envois des fonds des migrants : quelle méthode de quantification privilégier ? », *Statistiques démographiques et sociales*, Stateco, n°101, Paris, pp. 127-130.
- GUBERT, F. (2009), Le comportement de transfert des migrants est-il guidé par un motif d'assurance ? L'exemple des Maliens de Kayes, IRD-DIAL, pp. 198- 219. Article tiré de : [http://www.Gemdev.org/publications/cahiers/pdf/28/Cah\\_28\\_GUBERT.pdf](http://www.Gemdev.org/publications/cahiers/pdf/28/Cah_28_GUBERT.pdf).
- HAGEN-ZAKER, J. et SIEGEL, M. (2007), "The Determinants of Remittances: A Comparison between Albania and Moldova", *MSGOG Working Paper*, n° 3, Maastricht, the Netherlands, 46 p.
- HOLST, E., et al., (2008), "Gender, Migration, Remittances: Evidence from Germany", *SoepPapers on Multidisciplinary Panel Data Research*, DIW, Berlin, Germany, 23 p.
- ITZIGSOHN, J. (1995), "Migrant Remittances, Labor Markets, and Household Strategies: A Comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean Basin", *Social Forces*, vol. 74, n° 2, pp. 633-655.
- KELLY, C., S. et B. SOLOMON (2009), « The Influence of Religion on Remittances Sent to Relatives and Friends Back Home », *Journal of Business and Economics Research*, vol. 7, n° 1, pp. 91-102.
- LERCH, M. et Ph. WANNE R (2006), « Les transferts des fonds des migrants albanais. Facteurs déterminant leur réception », *Etudes du SFM*, n° 45, Université de Neuchâtel, 54 p.
- LUCAS, R. E. B. et O. STARK (1985), « Motivations to Remit: Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol. 95, n° 5, pp. 900-918.
- LUCAS, R.E.B. (2004), *International Migration to the High Income Countries: Some Consequences for Economic Development in the Sending Countries*, Boston University (mimeo).
- LUTUTALA, M. B. (1987), *Dynamique des migrations au Zaïre. Réseau de Kinshasa*, thèse de doctorat, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, PUM, Montréal, 428 p.
- LUTUTALA, M. (2005), « L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants à Paris », in K. VIGNIKIN et P. VIMARD (éd), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 409-429.

- LUTUTALA, M., B. et ZAMWANGA, T. (1998), « R.D.C : Terre d'asile ou pays d'exil ? », in DEPARTEMENT DE DEMOGRAPHIE (Université de Kinshasa), *La question démographique en République démocratique du Congo*, DDK-FNUAP, Kinshasa, pp. 77-89.
- MERKLE, L. et K.F. ZIMMERMANN (1992), « Savings, Remittances and Return Migration », *Economic Letters*, no 38, pp. 77-81.
- OSAKI, K. (2003), « Migrant Remittances in Thailand: Economic Necessity or Social Norm? », *Journal of Population Research*, vol. 20, n° 2, pp. 203-222.
- PENENT, A. (2003), *La valorisation économique de l'épargne des migrants. Epargner ici, investir là-bas, un état de lieux*, Rapport d'étude réalisée par le groupe de travail : « Valorisation économique de l'épargne des migrants », FORIM-FINANSOL-CFSI, 86 p.
- PESSAR, P.R. (1999), « The Role of Gender, Household, and Social Network in the Migration Process », in HIRSCHAMAN C. et al., *Handbook of International Migration*, Russel Foundation, New York, pp. 53-70.
- PETIT, V. (2002), « Migrations internationales et développement », in Y. CHARBIT, *Le monde en développement*, la documentation française, Paris, pp. 193-221.
- POIRINE, B. (1997), « A Theory of Remittances as an Implicit Family Loan Arrangement », *World Development*, vol. 25, n° 4, pp. 589-612.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (2009), *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, PNUD, New York, USA, 237 p.
- RATHA, D. (2007), « Leveraging Remittances for Development », *Migration Policy Institute. Policy Brief*, 16 p.
- ROOT, B.D et al., (1991), « Family Migration in Developing Countries », *Population Studies*, vol. 45, n° 2, pp. 221-233.
- RUSSEL, S. S. (1986), « Remittances from International Migration: a Review in Perspective », *World Development*, vol. 14, n° 6, pp. 677-696.
- RUSSEL, S. S. (1992), « Migrant Remittances and Development », *International Migration*, vol. 30, n° 3/4, pp. 267-288.
- SANA, M. et D. S. MASSEY (2005), « Household Composition, Family Migration and Community Context: Migrant Remittances in Four Countries », *Social Science Quarterly*, vol. 86, n° 2, pp. 509-528.
- SOUSA, J., et al. (2009), « The Determinants of Remittances in Southern Europe », *The Tenth Annual Conference: Natural Resources and Development*, Kuwait-City, Kuwait, 78 p.
- STAHL, C. W. (1989), « Aperçu des perspectives économiques », in R. APPLEYARD, *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement*, OCDE, Paris, pp. 413-444).
- STARK, O. et D. E. BLOOM (1985), « The New Economics of Labor Migration », *The American Economic Review*, vol. 75, n° 2, pp. 173-178.
- STRAUBHAAR, T. et F.P. VADEAN (2006), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement » in OCDE, (2006), *Perspectives des migrations internationales*, 3<sup>ième</sup> partie, SOPEMI édition, pp. 149-174.
- SUMATA, C. (2005), « Les enjeux de la migration et de l'entrepreneuriat : Les transferts des immigrants peuvent-ils financer l'entrepreneuriat au Congo-RDC ? », Communication aux 9<sup>ième</sup>

journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat de l'Agence Universitaire de la Francophonie, *Entrepreneuriat, développement durable et mondialisation*, Cluj Napoca (Roumanie), du 1<sup>er</sup> au 4 juin.

SUMATA, C., T. TREFON et S. COGELS ( 2004), « Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : Les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa », in T. TREFON, *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'État*. Coll. Cahiers Africains, n° 61-62, pp. 134-154.

TALL, M. (1994), « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais », *Revue européenne des migrations*, vol. 10, n°3.

TAYLOR, J. E. (2004), "Remittances, Savings, and Development in Migrant-Sending Areas", in D. S. MASSEY et J. E. TAYLOR (éds.), *International Migration. Prospects and Policies in a Global Market*, Oxford University Press, Oxford, pp. 157-173.

UNITED NATIONS. Economic and Social Affairs (1998), *World Population Monitoring. International Migration and Development 1997*, United Nations, New York, 204 p.

WEIGEL, J. Y. (1982), *Migration et production domestique des Soninke du Sénégal*, ORSTOM, Paris, 133 p.

WORLD BANK (2006), *Global Economic Prospects. Economic Implications of Remittances and Migration*, Washington, 157 p.